

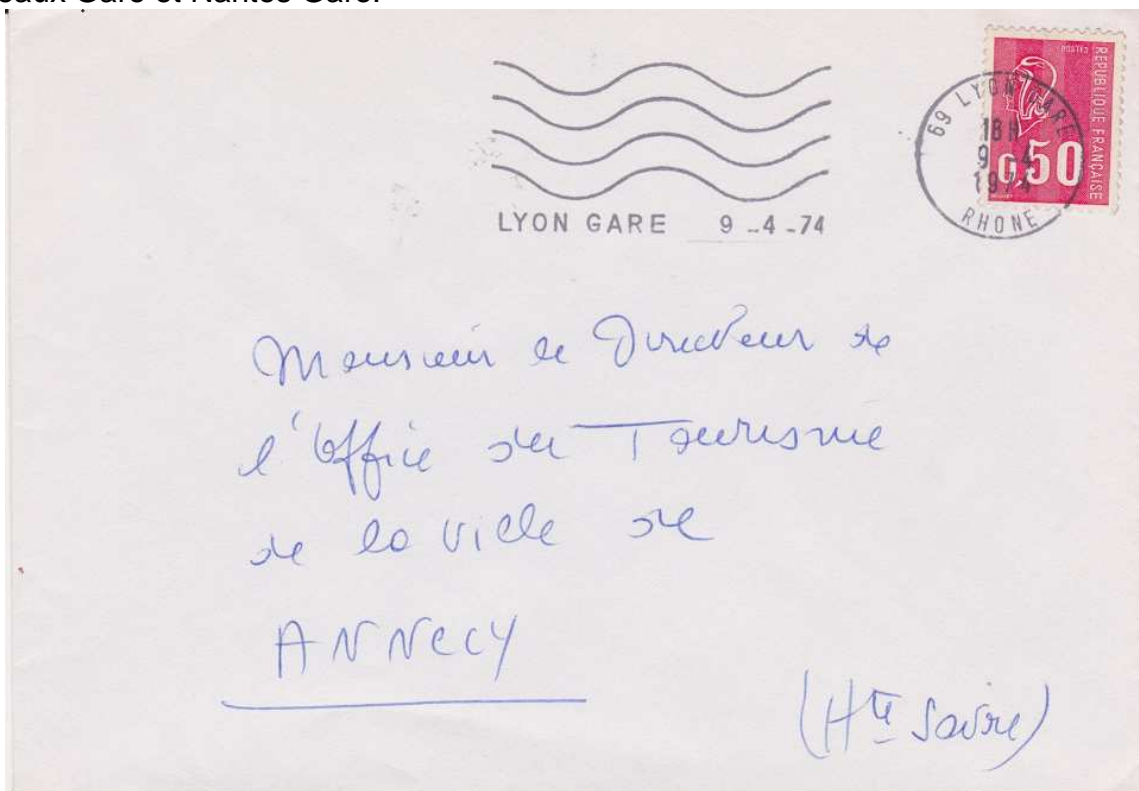
# DES BARRES PHOSPHORESCENTES POUR QUOI FAIRE... (Seconde partie)

## 5. Redresseuse-oblitératrice Hotchkiss-Brandt de type HR3

La redresseuse-oblitératrice Hotchkiss-Brandt de type HR3 est une machine capable de redresser le courrier par détection des barres phosphorescentes.

Cette machine n'effectuant pas la ségrégation du courrier non urgent/urgent cette fonction est probablement effectuée par une machine SECAP KES dont la fonction oblitérante a été désactivée.

La redresseuse-oblitératrice Hotchkiss-Brandt de type HR3 a été mise en service dans les centres de traitement du courrier suivants : Lyon Gare, Nice Centre de Tri, Metz Gare, Bordeaux Gare et Nantes Gare.



Lettre traitée par une redresseuse-oblitératrice Hotchkiss-Brandt de type HR3  
puis probablement discriminée par une SECAP de type KES  
Trois barres phosphorescentes => lettre dirigée dans le tasseur LETTRE

Timbre à date et caractères mobiles gravés par SATAS et rappel sous les lignes ondulées.  
(connu du 12 mars 1973 au 23 juillet 1975)

## 6. Redresseuse-discriminante-oblitératrice TOSHIBA de type TSC 81-B

La redresseuse-discriminante-oblitératrice TOSHIBA de type TSC 81-B est la première machine utilisant les barres phosphorescentes pour discriminer, redresser et oblitérer le courrier.

Après l'oblitération le courrier est séparé en "urgent" et "non urgent" et dirigé vers des empileurs de sortie spécialisés, prévus à cet effet.

Le courrier non affranchi n'est pas oblitéré et est dirigé vers l'empileur "rejets".

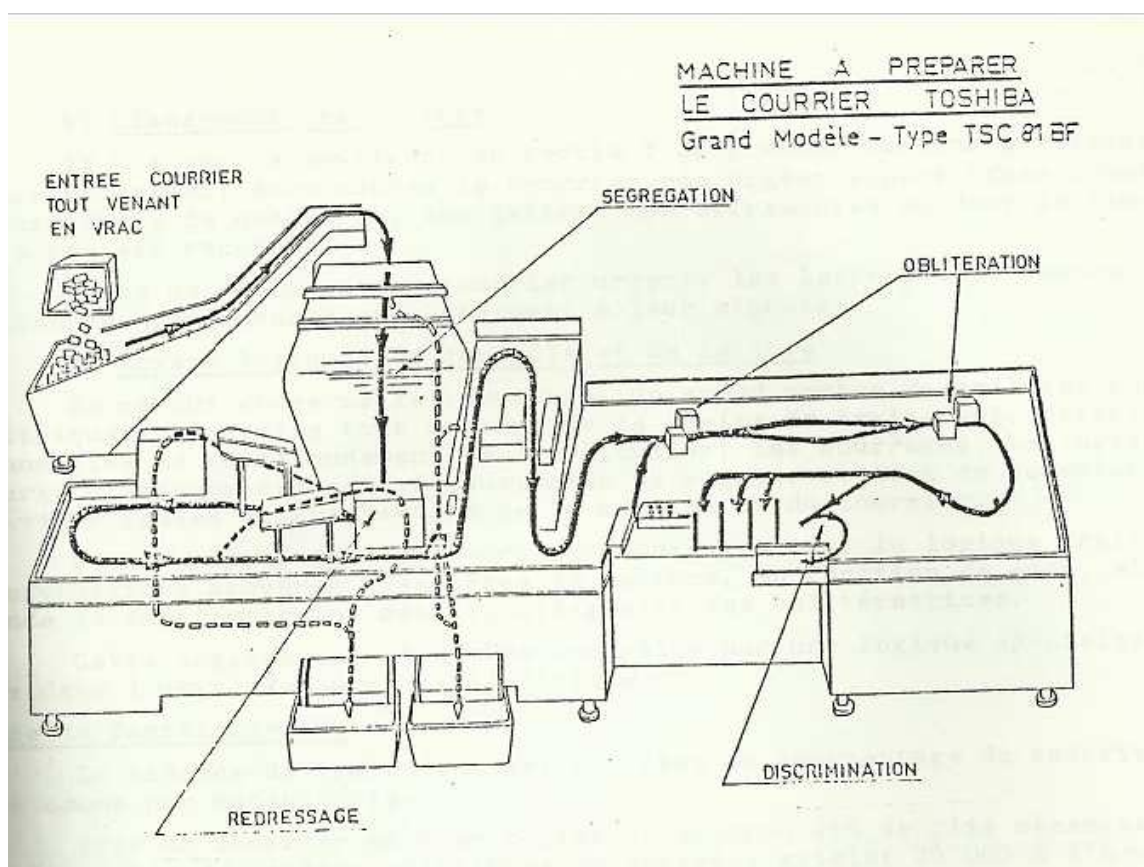
Le courrier affranchi à l'aide de timbres dépourvus de barres phosphorescentes n'est pas détecté et est considéré comme non affranchi donc dirigé vers l'empileur de "rejets".

Il y a quatre empileurs:

- le premier pour le courrier "urgent" avec le courrier positionné "face avant",
- deux autres pour le courrier "non urgent" séparé "face avant" et "face arrière",
- le quatrième pour le courrier non affranchi ou dont le timbre n'a pas été reconnu.

A l'entrée du redresseur-oblitérateur, un magasin d'alimentation permet l'approvisionnement en lettres mécanisables afin d'effectuer le redressage, l'oblitération et la séparation entre lettres "urgentes" et "non urgentes".

Ce magasin permet également le traitement de lettres redressées et non affranchies qui sont uniquement oblitérées.

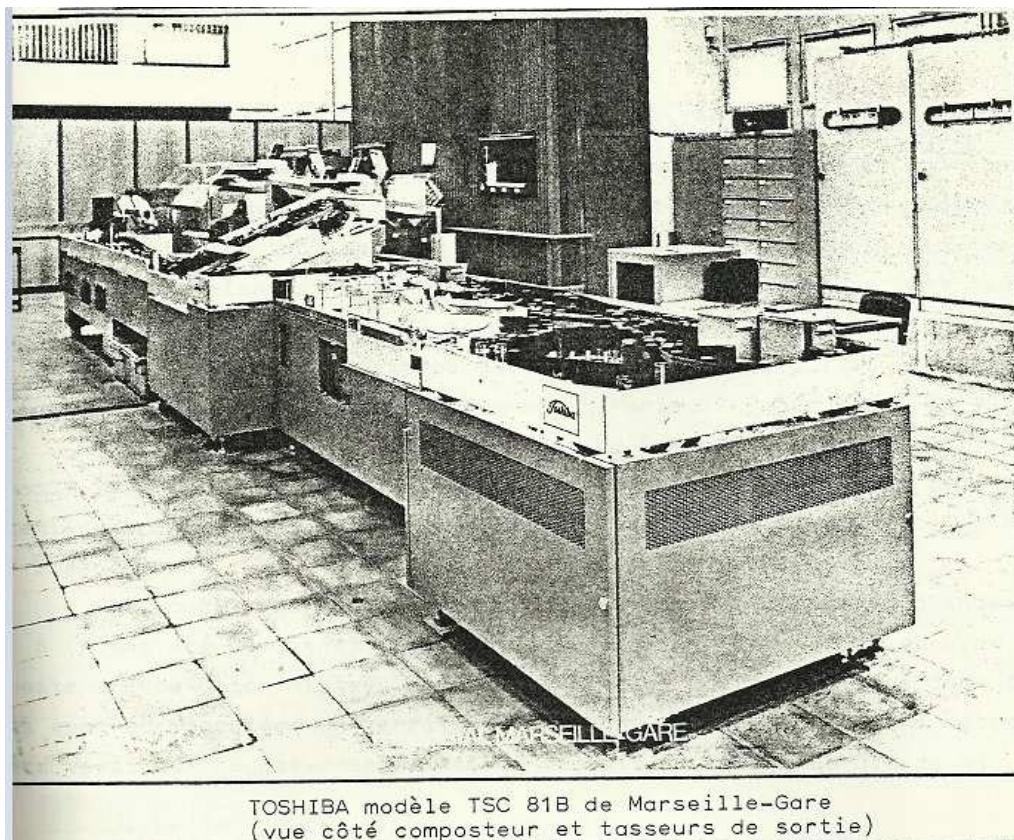


Le centre de tri Marseille Gare est le premier établissement équipé d'une machine TOSHIBA.

Cette machine sera progressivement installée dans tous les centres de tris automatiques.



Ségrégatrice-redresseuse-oblitératrice-discriminatrice TOSHIBA de type TSC 81-B reposant sur la lecture des barres phosphorescentes du centre de tri de « Marseille - Gare » avec une empreinte gravée par SATAS (connue du 28 février 1973 à 4 février 1974)  
Trois barres phosphorescentes => lettre dirigée dans le tasseur LETTRE Poste de codeur « I3 » de la trieuse Hotchkiss-Brandt HB 300 D



TOSHIBA modèle TSC 81B de Marseille-Gare (vue côté composteur et tasseurs de sortie)

7. Redresseuse-discriminante-oblitératrice NEC de type NS 3 PC

Cette machine fonctionne comme une TOSHIBA, reçoit du courrier en vrac et pour le courrier mécanisable à environ 85%, traite 28000 lettres par heure.



Porte-timbre Braungardt de fabrication allemande  
L'heure figure au début du bloc-dateur  
(empreinte connue du 2 décembre 1974 au 9 avril 1975)



Porte-timbre SECAP en remplacement du porte-timbre Braungardt peu lisible  
(empreinte connue du 2 juin 1975 au 10/05/1978)

## 8. Autres machines utilisant les barres phosphorescentes

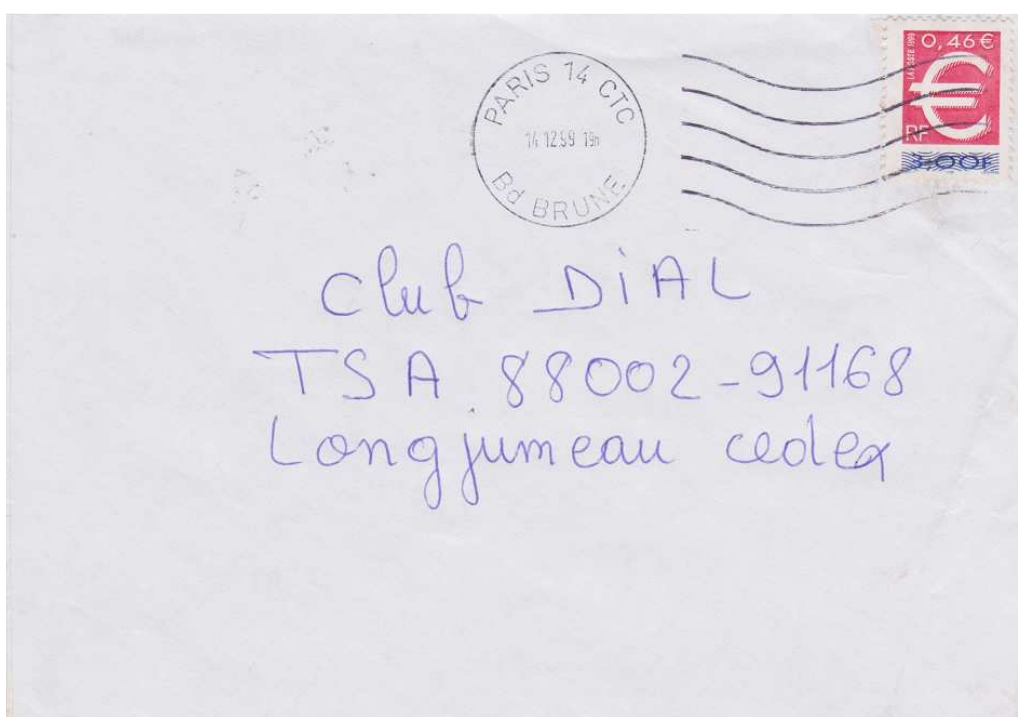
Au fur et à mesure des années de nouvelles machines, triant le courrier en détectant les barres phosphorescentes, seront testées et installées.

- Redresseuse-Oblitératrice NEC de type RO



Lettre traitée par une machine Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice NEC de type RO NFC A3 (empreinte connue du 20 mai 1999 au 2 février 2002 puis transférée à 78 YVELINES CTC/FRANCE)

- Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice NEC de type SRO

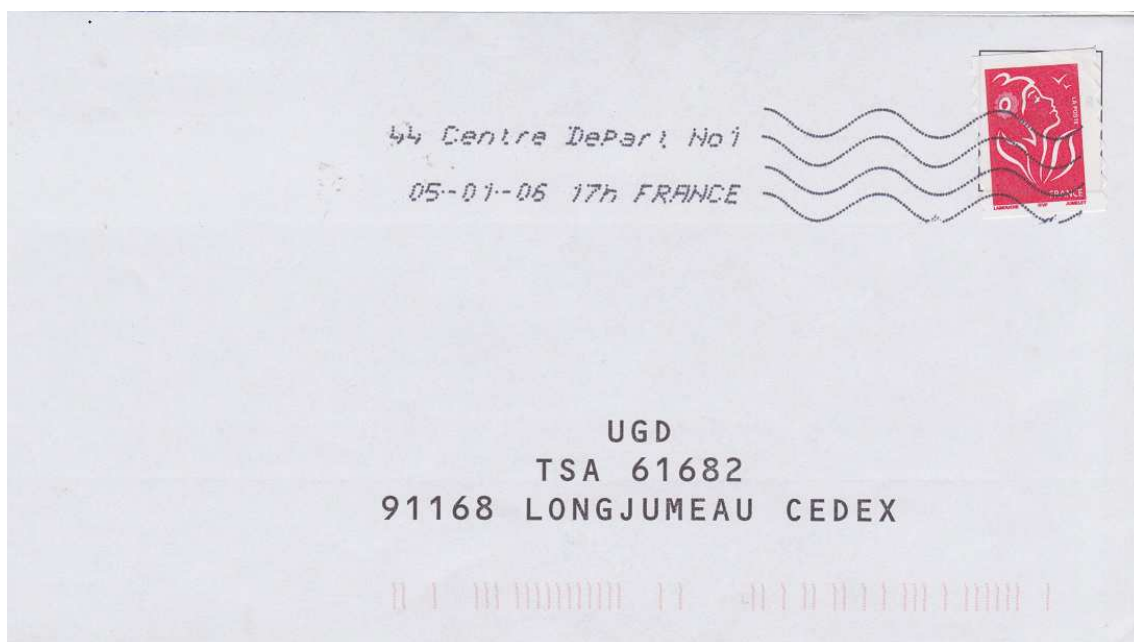


Lettre traitée par une machine Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice NEC de type SRO 3A (empreinte RAAB connue du 18 janvier 1999 au 27 juillet 2006)

- TOSHIBA TSC 1000 de type Ségrégation-Redressage-Oblitération-Tri

Avant d'être installées dans de nombreux établissements à partir de 2006, deux prototypes TOSHIBA TSC 1000 ont été installés et testés.

\* Prototype de « 44 Centre Départ n°1 »

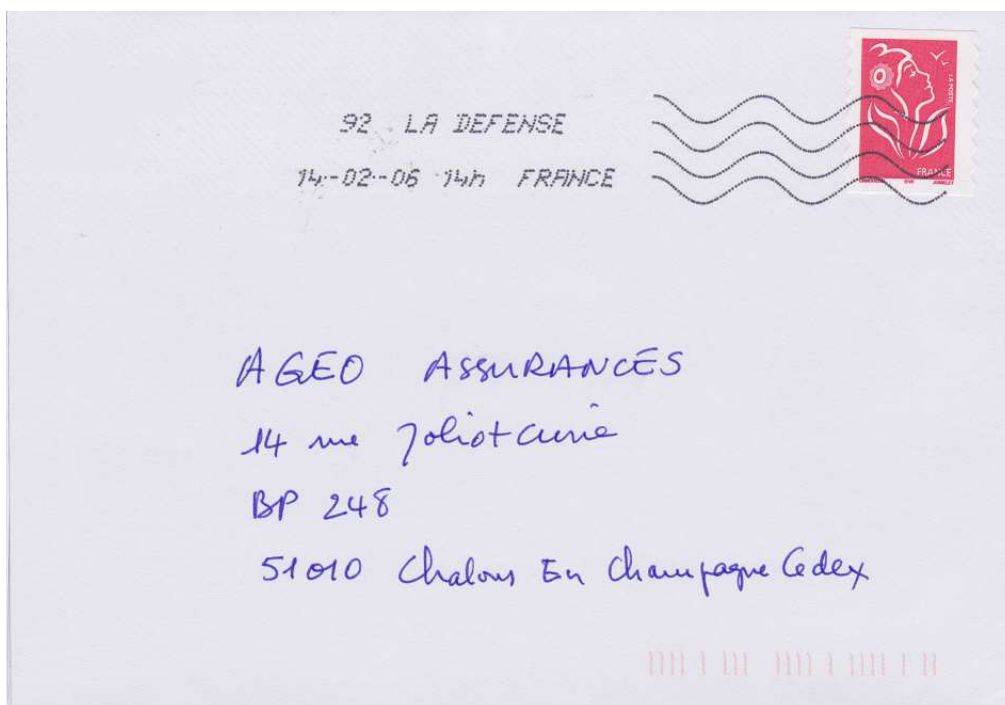


Lettre traitée par une machine Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice TOSHIBA TSC 1000 à 24 tasseurs (premiers essais constructeur le 27 décembre 2005 au 9 janvier 2006)



Essais de la Direction Technique du Courrier du 17 janvier 2006 au 7 avril 2006 (texte intégralement en lettres capitales de 51mm puis 57mm)

\* Prototype de 92 La Défense CTC



Essais constructeur du 7 au 17 février 2006  
(5000 à 20000 plis par jour)



Début de l'exploitation le 20 mars 2006, inauguration de la PPDC

- Machine de Tri Industriel Grand Format (MTI-GF) de type Ségrégation-Redressage-Oblitération-Tri



Lettre traitée par une MTI-GF.



(empreinte connue à partir du 05.05.2015 à Cestas PIC)



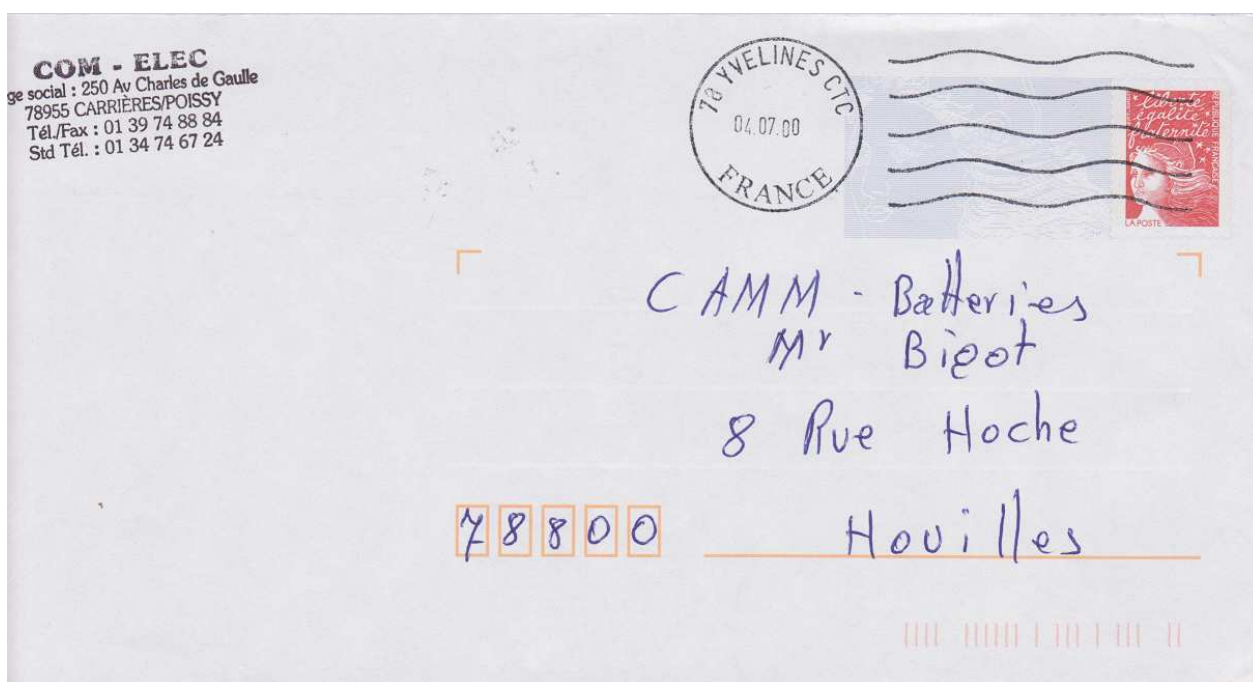
(MTI-GF avec un débit de 32000 plis à l'heure et 480 séparations)



Les prototypes MARS + de MDPA et CRS 1020 de SIEMENS ont été temporairement loués.



Lettre traitée par une machine Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice MARS + de MDPA (empreinte connue du 8 août 200 au 13 octobre 2001)



Lettre traitée par une machine Séparatrice-Redresseuse-Oblitératrice CRS 1020 de SIEMENS (empreinte connue du 27 juin 2000 au 6 février 2002)

Sources documentaires :

- « *L'oblitération mécanique en France* » d'Yvon Nouazé (*Fédération Française des Associations Philatéliques*)
- « *La préparation du courrier - Les redresseuses TOSHIBA et N.E.C* » de Christian LE GAC (*Bulletin n°28 de janvier 1985 du Groupement Ultra - Violet de France*)
- « *Les ateliers et les centres de tri en France* » de Patrick Lavenas (*Les feuilles marcophiles – Hors série 2015-02*)
- « *1997-2006 : dix ans d'histoire des préparatrices du courrier NEC* » de Luc Guillard (*Les feuilles marcophiles n°327*)

Vifs remerciements à Luc Guillard et Patrick Lavenas pour leurs collaborations.

Olivier GERVAIS - CAM n°316